

Conditions tarifaires valables dès le 1^{er} janvier 2019

TARIF ALBONA double

Courant vert de l'Aubonne !



Votre partenaire de proximité
www.sefa.ch | 021 821 54 00

SEFA

Le tarif ALBONA double est le produit d'électricité bas tarif pour les particuliers et les petites entreprises artisanales.

A qui s'adresse le tarif ALBONA double?

Le tarif ALBONA double représente la solution idéale pour les clients dont la consommation électrique annuelle n'excède pas 30 000 kWh et qui n'ont pas de dispositif de mesure de la puissance.

Quels sont les avantages du tarif ALBONA double?

Un tarif de nuit avantageux, de 21h à 7h (bas tarif).

Quels sont les éléments de prix du tarif ALBONA double?

Le prix se décompose comme suit:

- Fourniture d'énergie
- Utilisation du réseau
- Emolument communal pour l'usage du sol
- Emolument cantonal COSSEL
- Taxe cantonale (Loi cantonale sur l'énergie)
- Taxe fédérale d'encouragement (RPC)
- Redevance fédérale pour la protection des eaux et des poissons

Application des tarifs d'utilisation du réseau

Les tarifs d'utilisation du réseau comprennent une période de haut tarif (HT), de 7h à 21h et une période de bas tarif (BT), de 21h à 7h (365 jours par an).

Facturation

Plusieurs factures sont établies dans l'année (y compris les factures d'acompte). Le règlement peut être effectué au moyen d'un bulletin de versement, par recouvrement direct (auprès des banques) ou via Débit Direct (auprès de PostFinance). Vous pouvez également opter pour l'e-facture depuis la session e-banking de votre banque ou de PostFinance.

Les conditions générales, les règlements et les dispositions de la Société Electrique des Forces de l'Aubonne s'appliquent.



TARIF ALBONA double

UN TARIF DE NUIT AVANTAGEUX

Éléments de prix	Prix de base (CHF/an)		Prix liés à la consommation (ct./kWh)			
	Hors TVA	TVA incluse	Haut tarif (7-21h)		Bas tarif (21-7h)	
			Hors TVA	TVA incluse	Hors TVA	TVA incluse
Fourniture d'énergie	-	-	10,15	10,93	7,30	7,86
Utilisation du réseau	224,40	241,68	10,28	11,07	3,80	4,09
Services-système Swissgrid			0,24	0,26	0,24	0,26
Emolument communal usage du sol	-	-	0,70	0,75	0,70	0,75
Emolument cantonal COSSEL	-	-	0,02	0,02	0,02	0,02
Taxe cantonale (Loi cantonale sur l'énergie) *	-	-	0,18	0,18	0,18	0,18
Taxe fédérale d'encouragement (RPC)	-	-	2,20	2,37	2,20	2,37
Redevance fédérale pour la protection des eaux et des poissons	-	-	0,10	0,11	0,10	0,11
Total (ct./kWh)	-	-	23,87	25,69	14,54	15,65

*non soumis TVA

Les prix sont arrondis selon les règles commerciales.

Votre partenaire énergie
vous fournit de l'électricité 24h/24
et vous conseille de manière compétente
et fiable pour toutes les questions
relatives à l'énergie.



SEFA | Case postale 134
Chemin des Ancelles 5
1170 Aubonne | info@sefa.ch

SEFA